

Séance du 18 septembre 2017 à 19 heures

Commune de Cahors – Espace des Congrès - Salle de l'amphithéâtre

*Aujourd'hui, dix-huit septembre deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cahors – Espace des Congrès*

Etaient présents :

50 titulaires dont 7 possédant une procuration  
8 suppléants

- TITULAIRES :

ARCAMBAL  
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

CATUS  
CIEURAC  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LAMAGDELAINE  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES  
NUZEJOULS  
PRADINES  
ST DENIS CATUS  
ST GERY-VERS  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,  
M. ANNES Jean-Pierre,  
M. PARNAUDEAU Willy  
M. RAFFY Gilles,  
M. SEGOND Dominique,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.  
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel,  
Mme BOUX Catherine, Mme FAUBERT Françoise, Mme BOYER  
Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. DELPECH  
Bernard, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M.  
MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,  
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,  
M. PEYRUS Guy,  
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,  
M. TREIL Jean,  
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,  
M. GUILLEMOT Jean-Luc,  
M. MOLINIE Romuald,  
M. CORMANE Jean-Pierre,  
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,  
Mme SIMON-PICQUET Agnès,  
M. VIVIER Jean-Luc,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
M. DIZENGREMEL Ludovic,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. LIAUZUN Christian,  
M. FIGEAC Philippe,  
M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques,  
M. LAVAU Pascal, M. DIOT Fabrice,

- SUPPLEANTS :

BOISSIERES  
CAILLAC  
CALAMANE  
CIEURAC  
FONTANES  
LHERM  
ST MEDARD  
TOUR DE FAURE

Mme GARRIGOU Isabelle,  
M. MARTIN Caroline,  
M. FAURE Jean-Pierre,  
M. GARD Michel,  
M. PLANAVERGNE Jean-François,  
Mme SALANIE Jacqueline,  
M. CICUTO Daniel,  
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

24 titulaires

CAHORS

M. BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud (procuration  
donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme LENEVEU Hélène  
(procuration donnée à M. DELPECH), M. SAN JUAN Alain  
(procuration donnée à Mme LOOCK), M. COLIN Henri

CAILLAC  
CALAMANE  
DOUELLE  
FONTANES  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE

LHERM  
MERCUES  
MONTGESTY  
PONTCIRQ  
PRADINES  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST MEDARD  
ST PIERRE LAFEUILLE

(procuration donnée à Mme LASFARGUES), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy,  
M. TILLOU José,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
Mme LANES Bénédicte (procuration donnée à M. DIZENGREMEL),  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. CANCEIL Philippe,  
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,  
Mme ARNAUDET Véronique (procuration donnée à M. CORMANE),  
M. REIX Jean-Albert,  
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,  
M. GALTHIE Jean-Noël,  
M. CHATAIN Thierry,  
M. STEVENARD Daniel (procuration donnée à M. MARRE),  
M. MIQUEL Gérard,  
M. FERNANDEZ Pierre,  
M. GILBERT Joël,

Etaient excusés ou absents :

14 suppléants

BOUZIES  
CABRERETS  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LES JUNIES  
MAXOU  
MECHMONT  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PONTCIRQ  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST PIERRE LAFEUILLE

Mme MARMIESSE Yvette,  
M. PAULIN Peter,  
M. COMBET Gil,  
M. OUVRARD François,  
Mme SOLIVERES Hélène,  
M. BARDINA Fabien,  
M. CHASTAGNOL Gérard,  
M. PONS Stéphane,  
M. LEFEBVRE Jean-Yves,  
M. BESSEDE Arnaud,  
M. SOULIER Yves,  
M. DECREMPS Frédéric,  
M. RAFFY Bernard,  
M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

**Service : Développement**

**Objet : Adhésion du Grand Cahors à l'association Macéo**

**A été adopté à l'unanimité**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

**Séance du 18 septembre 2017**

**Rapporteur : Michel SIMON**

Rédacteur : Aurélien MASSY  
Service : Développement

**Objet : Adhésion du Grand Cahors à l'association Macéo**

Mesdames, Messieurs,

Macéo est un réseau opérationnel pour le développement des territoires du Massif central et de leurs acteurs.

Association d'acteurs publics et privés du Massif central portant des projets au service de ses territoires ruraux et de montagne, Macéo accompagne, dans un rôle d'ensemblier ou d'expert, de nombreux projets et sujets (innovation, développement, attractivité) qui feront les territoires de demain du Massif central et leur développement.

Macéo mobilise, en fonction des besoins, les compétences et les réseaux de ses membres et partenaires, ainsi que l'expertise opérationnelle et thématique de ses chefs de projets.

Dans le cadre des fonds Massif central 2015-2020, Macéo a signé un contrat d'objectifs triennal avec l'Etat, portant sur le développement de projets au sein de plusieurs thématiques : tourisme, services de proximité, valorisation des matériaux et savoir-faire locaux, énergie, économie circulaire, télétravail pour l'accueil de nouveaux actifs, émergence de nouveaux projets (toutes thématiques).

Dotée d'une gouvernance représentant les forces vives des territoires (institutionnels, entreprises, établissements d'enseignement et de recherche, consulaires, et depuis peu citoyens engagés dans le développement de leur territoire), Macéo a 4 métiers principaux, transverses aux thématiques traitées :

- Appui à l'élaboration de stratégie de territoires et de plan d'actions,
- Amorçage, conduite et accélération de projets,
- Développement de synergies entre membres et partenaires (filières, public-privé, territoires-filières, inter-filières, ...),
- Diffusion des bonnes pratiques et rayonnement.

En 2017, Macéo se positionne pour répondre à Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) « Territoires d'innovation de grande ambition » sur le périmètre du Massif central et pour lequel le Grand Cahors est concerné.

Afin de pouvoir bénéficier de l'ingénierie de Macéo, de son réseau (dont une cinquantaine de territoires et d'acteurs associatifs et privés) et de son pilotage dans la participation au PIA pour lequel le Grand Cahors souhaite participer, la collectivité doit adhérer à l'association dès 2017. La cotisation de 2 000 € TTC demandée pour les EPCI entre 30 001 et 50 000 habitants pour une année complète, est réduite exceptionnellement à 1 000 € TTC pour l'année 2017 en cours.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver l'adhésion du Grand Cahors à l'association Macéo ;
- b- D'approuver et d'autoriser le versement de la cotisation de 1 000 € TTC pour l'année 2017 ;
- c- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents d'adhésion à l'association Macéo.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
  
Jean-Marie VAYSSOUZE-FAURE